



Mémorandum 2019 de Latitude Jeunes



Table des matières

I.	Qui sommes-nous ?	3
II.	Mot d'introduction	7
III.	Vers un projet de société inclusive qui ne laisse personne au bord du chemin...	11
1.	Grandir en bénéficiant d'une éducation émancipatrice et équitable	13
	Un accueil de qualité dès la petite enfance	13
	Des offres d'accueil en collectivité en nombre suffisant et accessibles à toutes et tous	14
	Une école émancipatrice et inclusive	15
	Un société où l'on vit l'égalité des genres	17
	Un plan de prévention des violences pour lutter contre le harcèlement	19
	Une éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle accessible à toutes et tous	20
	Une éducation à la culture pour toutes et tous	21
2.	Accéder au bien-être par des activités de prévention et de promotion de la santé	22
	Alimentation	22
	Conduite responsable	23
	Prévention des risques festifs	24
	Consommation de psychotropes	25
3.	Avoir les clés pour atteindre l'autonomie	27
	Un enseignement financièrement accessible à toutes et tous	27
	Une politique de l'emploi juste et équitable	29
	Un accès facilité à un logement de qualité	30

I. Qui sommes-nous ?



Latitude Jeunes est l'**Organisation de Jeunesse partenaire de Solidaris**. Notre approche éducative se veut globale et participative. La **promotion de la santé** se trouve au cœur de nos actions.

En tant qu'Organisation de Jeunesse, nous souhaitons revendiquer un modèle de **société égalitaire** pour tous les enfants et les jeunes. Nous défendons un monde inclusif avec une **Sécurité Sociale forte et pérenne** où plus personne n'est déclassé-e en raison de ses origines socio-économiques ou ethniques, de son genre, de ses croyances, de son orientation ou identité sexuelle...

Chaque jour, nos travailleur-se-s animent, encadrent, soutiennent, prennent soin ou forment un public âgé de 3 à 25 ans. Chaque jour, elles/ils constatent une précarisation accrue des familles. Chaque jour, elles/ils rencontrent des difficultés à faire leur travail comme elles/ils le souhaiteraient, en raison du sous-financement du secteur Jeunesse. Pourtant, chaque jour, elles/ils rencontrent des enfants et des jeunes formidables qui mériteraient qu'on leur donne les moyens pour grandir dans une société équitable et durable.

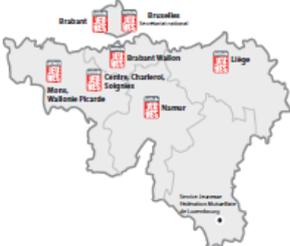
Aujourd'hui, nous demandons de mettre en place **des politiques jeunesse durables, efficaces, égalitaires et dignes** du public qu'elles entendent accompagner vers une Citoyenneté Responsable, Active, Critique et Solidaire !



LATITUDE JEUNES, C'EST...

L'Organisation de Jeunesse partenaire de Solidaris

6 RÉGIONALES
1 **SECRETARIAT NATIONAL**



44 993 ENFANTS/JEUNES
touchés par nos activités

SOLIDARITÉ
DÉMOCRATIE
PARTICIPATION
JUSTICE SOCIALE
ÉGALITÉ...



65 TRAVAILLEURS
822 VOLONTAIRES
animateurs-trices, coordinateurs-trices de centre de vacances, FestiTeam, baby-sitters, groupes à projets...

Citoyens
Responsables
Actifs
Critiques
Solidaires

DES OUTILS PÉDAGOGIQUES
DES DOMAINES D'EXPERTISE



EMPLOI AUTONOMIE
RÉDUCTION DES RISQUES
ASSUÉTUDES



VIOLENCES SÉCURITÉ SOCIALE



ALIMENTATION GENRE



HYPERSEXUALISATION
...



Des projets par, pour et avec les jeunes
voyages solidaires, projets citoyens, culturels et créatifs

Le relai et la défense de la parole des jeunes

Toutes nos activités sur www.latitudejeunes.be

Chiffres issus du rapport d'activités 2017 de Latitude Jeunes
Editeur responsable : Benjamin Delfosse, Rue St-Jean 32-38, 1000 Bruxelles. Ne pas jeter sur la voie publique.

II. Mot d'introduction

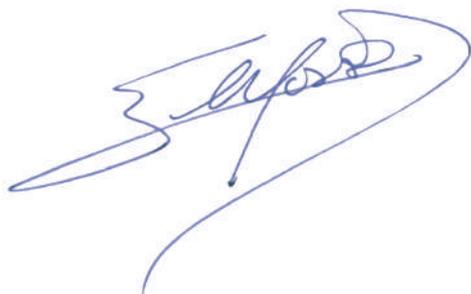


On les disait démobilisé·e·s, fatalistes, individualistes, résigné·e·s, sans avis et même décérébré·e·s... L'actualité récente, avec les marches pour le climat, nous les montre affirmé·e·s, engagé·es, idéalistes, mobilisé·e·s, solidaires... Aujourd'hui, les jeunes descendent dans la rue avec des questions vitales : « **Quel monde nous avez-vous légué ? Que mettez-vous en place pour le rendre durable voire viable ?** ».

Nos gouvernements ont depuis bien trop longtemps privilégié le court terme sur le long terme, les projets rentables avec des retours rapides sur investissement. Ils ont peu investi dans des projets pérennes qui ont un impact global sur la société. Ils ont aussi négligé les effets à longue échéance de leur politique « de l'ici, tout de suite », dédaignant ainsi les conséquences de leurs décisions sur l'avenir de la planète, de ses citoyen·ne·s... et de leurs électeur·trice·s.

Aujourd'hui, les jeunes tirent la sonnette d'alarme et nous mettent au pied du mur. Nous ne pouvons plus reculer. Il est urgent de construire ensemble, avec elles/eux et pour elles/eux, un projet de **société durable** à tous les niveaux. Un projet de société qui assure à toutes et tous de grandir en bénéficiant d'une éducation qui **ouvre les horizons** plutôt qu'elle ne les ferme. Un projet de société qui veille à leur donner les clés pour être les **acteur·trice·s** de leur bien-être, sans les juger ni les culpabiliser. Un projet de société qui permet à toutes et tous de **se projeter dans l'avenir** qu'elles et ils souhaitent. Un projet de société où **personne n'est laissé au bord du chemin** parce qu'elle/il est démuni·e, qu'elle/il n'a pas fait les bons choix, qu'elle/il n'a pas la bonne croyance, la bonne orientation sexuelle, le bon genre ou la bonne couleur de peau...

A l'aube d'une nouvelle législature, Latitude Jeunes plaide pour un monde où chacun·e a sa place, pour une politique où la construction de l'avenir n'est pas remise à demain, où les jeunes ont l'opportunité de se projeter dans un futur qu'elles/ils peuvent bâtir dès maintenant.



III. Vers un projet de société inclusive qui ne laisse personne au bord du chemin...



1. Grandir en bénéficiant d'une éducation émancipatrice et équitable

Si la famille reste le lieu principal et privilégié pour l'éducation et la socialisation des enfants, d'autres lieux comme l'école, les accueils extrascolaires dont les écoles de devoirs et les centres de vacances... influent également sur leur développement et leur rapport au monde. En tant qu'Organisation de Jeunesse, il nous semble donc important de défendre des collectivités en nombre suffisant et suffisamment financées pour offrir des services de qualité à toutes et tous et ce, dès le plus jeune âge. Garantir un cadre bienveillant et sécurisé propice au vivre ensemble, c'est permettre aux enfants de grandir en développant des compétences qui feront d'elles et eux des adultes équilibré-e-s et responsables.

Un accueil de qualité dès la petite enfance

Le nombre de structures d'accueil est **insuffisant** par rapport à la demande, ce qui a des conséquences sur l'accès à l'emploi des femmes et des familles plus précarisées qui ne peuvent avoir recours aux structures d'accueil privées¹.

Offrir un accueil suffisant et de qualité nous apparaît d'autant plus important que l'on connaît les **bénéfices d'une socialisation précoce sur le futur parcours scolaire de l'enfant**. En effet, au plus tôt on l'inscrit dans une collectivité, au plus on augmente ses chances de réussite à l'école. Ce constat est d'autant plus vrai dans

les familles où la langue maternelle n'est pas celle de l'enseignement et dans celles où les parents ont un faible niveau d'étude. Quand on sait qu'être diplômé-e de l'enseignement supérieur diminue les risques de pauvreté, on peut mesurer l'enjeu d'un bon financement de l'accueil de la petite enfance. Garantir à chaque enfant une place d'accueil, c'est fournir à toutes et tous l'opportunité d'acquérir les codes sociaux, linguistiques... favorables à la **réussite scolaire** et, par là même, donner des armes pour **se prémunir des risques de précarité**.

Bénéfices d'un accueil de qualité

- ▶ **Facilite l'accès à l'emploi**, surtout pour les familles les plus **précarisées** et favorise la **parité** en offrant aux pères et aux mères d'être égaux devant l'emploi.
- ▶ Permet une **réelle égalité** entre les enfants, en donnant à toutes et tous une place d'accueil quel que soit le niveau de vie des parents.
- ▶ Offre à toutes et tous les **mêmes chances** d'acquérir les codes nécessaires à la **réussite scolaire** future en socialisant les enfants dès le plus jeune âge.

Nos recommandations

Latitude Jeunes demande une **offre d'accueil** de la petite enfance **cohérente, de qualité et adaptée aux besoins des familles** c'est-à-dire en nombre suffisant, accessible géographiquement et financièrement à toutes et tous, avec des horaires d'ouverture plus flexibles.

Nous revendiquons aussi **l'inscription dans la Constitution du droit de l'enfant** d'avoir accès à une place d'accueil et à un accueil extrascolaire de qualité et accessible jusqu'à ses 12 ans.

1. Constat déjà tiré dans le « Mémoire 2014 » de Femmes Prévoyantes Socialistes.

Des offres d'accueil en collectivité en nombre suffisant et accessibles à toutes et tous

Latitude Jeunes constate une **diminution conséquente de la fréquentation des séjours en résidentiels** au profit de plaines non résidentielles.

Une des raisons est l'impact du **cout** de ces séjours sur le budget des familles, surtout les plus précarisées.

Une seconde raison, est le nouveau **besoin de contact permanent** des parents avec leur enfant, ce qui n'est pas toujours possible lors de séjours résidentiels.

Par ailleurs, Latitude Jeunes observe de **nouveaux défis** à relever dans les collectivités : organiser l'alimentation à une époque où les régimes particuliers se multiplient (végétariens, végétaliens, sans gluten, halal...); mieux accompagner les jeunes dans la découverte de leur vie relationnelle, affective et sexuelle dans une société où l'ambiance est au tout sécuritaire;

favoriser une meilleure transition et intégration des services extra-scolaires (garderies, études, repas de midi...) à la vie de l'école; offrir un service respectueux de l'environnement et sensibiliser au développement durable...

Enfin, Latitude Jeunes s'inquiète de **la professionnalisation du secteur des centres de vacances** au détriment des jeunes volontaires formé·e·s pour encadrer bénévolement ces centres. Cette professionnalisation à tout prix priverait ces jeunes d'une formation de qualité et de la possibilité de s'approprier une véritable plus-value en termes de développement de compétences citoyennes et psycho-affectives.

Bénéfices d'un accueil de qualité en collectivité

- ▶ Favorise la **prise d'autonomie** des jeunes en leur permettant d'expérimenter la vie en collectivité en dehors du cercle familial.
- ▶ Facilite le **développement positif de la vie affective, sexuelle et relationnelle** des jeunes dans un cadre sécurisé.
- ▶ Permet d'apprendre à **vivre ensemble** dans le respect des différences.
- ▶ En privilégiant l'encadrement des enfants par des jeunes volontaires formé·es, les centres de vacances contribuent à rendre ces bénévoles **actif·ves, responsables et solidaires**.

Nos recommandations

Latitude Jeunes propose de renforcer les initiatives favorisant **les partenariats entre écoles et Organisations de Jeunesse** pour disposer de bâtiments pour les activités durant les périodes de congés scolaires, mais aussi pour permettre une meilleure intégration des services extrascolaires à la vie de l'école.

Nous demandons **un meilleur financement des collectivités** afin qu'elles puissent relever les défis qui s'offrent à elles, notamment en termes d'alimentation et d'EVRAS.

Nous plaçons pour conserver **le caractère volontaire/bénévole de l'encadrement des centres de vacances** sans les professionnaliser. Les jeunes animateur·trice·s et coordinateur·trice·s bénévoles pourront ainsi continuer à se former à une citoyenneté responsable, active, critique et solidaire, en dehors du cadre formel de l'enseignement, tout en développant des compétences valorisables dans leur future vie professionnelle.

Latitude Jeunes recommande d'**augmenter les moyens alloués à la formation d'animateur·trice·s et de coordinateur·trice·s de centres de vacances** jusqu'à rencontrer son cout réel pour les organismes qui la proposent. Nous proposons également la formulation, sous forme de Décret, de l'octroi de cette enveloppe financière et de son attribution.

Une école émancipatrice et inclusive

Contrairement aux idées reçues, **8 jeunes sur 10 perçoivent l'école positivement**. Si ce constat est encourageant, il n'en demeure pas moins que **15 % des jeunes quittent encore l'école sans CESS** (certificat d'enseignement secondaire supérieur).

Pour expliquer cela, beaucoup de **professeurs** pointent des **lacunes dans leur formation** pour aider efficacement les élèves en situation d'échec, voire de décrochage scolaire. Il faut **continuer à réformer et mieux financer la formation initiale et continuée** des enseignant·e·s pour leur permettre de répondre aux difficultés de leur public.

Le recours à la **pédagogie de l'échec** est une autre explication à cette faille du système scolaire. Le redoublement et la relégation des élèves dits plus faibles vers les écoles d'enseignement qualifiant, perçues du coup comme des filières moins valorisantes, restent des stratégies pédagogiques courantes en Belgique. Celles-ci ont des **conséquences négatives** multiples : cout excessif du redoublement, dévalorisation de certaines filières de l'enseignement et de leurs élèves, développement d'une mauvaise estime d'eux-mêmes pour certain·e·s jeunes victimes de cette pédagogie de l'échec... L'enseignement continue ainsi à manquer à deux de ses missions : celles de l'émancipation sociale et du développement de la confiance en soi des élèves.

Le Pacte pour un Enseignement d'Excellence veut combattre le redoublement, le recours à la stratégie de l'échec et à la relégation vers les filières qualifiantes comme réponse pédagogique aux difficultés scolaires.

Aussi, le Pacte défend une école plus inclusive où les inégalités sociales ne devraient plus conduire aux inégalités scolaires. Latitude Jeunes soutient le sens de cette réforme mais relève un **manque de clarté** et de précisions quant à sa mise en place concrète, notamment en termes de vision pédagogique.

Nous soulignons ici **la plus-value que les méthodes non formelles** de l'éducation permanente peuvent apporter aux écoles pour atteindre ces objectifs d'émancipation et d'inclusion sociale. L'éducation non formelle vise à rendre l'élève acteur·trice et responsable de son apprentissage. Elle se développe grâce à des initiatives telles que la résolution de problèmes des pair·e·s par les pair·e·s, l'implication dans des projets... et permet de promouvoir une citoyenneté critique, responsable, active et solidaire.

Toujours dans cette logique d'émancipation, le pacte met en place un **plan de pilotage** avec des objectifs spécifiques pour chaque école, ce qui les oblige à se centrer sur leur public. Si cette initiative a le mérite de se focaliser sur la particularité de chaque établissement scolaire, Latitude Jeunes s'inquiète néanmoins de la contractualisation possible de la réussite des élèves puisque les écoles se fixeront des objectifs opérationnels à atteindre et seront sanctionnées si, au final, elles n'y parviennent pas. Même si des aides sont prévues pour permettre aux établissements d'atteindre ces objectifs, on peut **craindre une dérive** vers une école de la rentabilité loin des valeurs d'émancipation et d'équité recherchées.

Bénéfices d'une école inclusive et émancipatrice

- ▶ Permet à l'école d'être un vecteur d'**émancipation sociale**.
- ▶ Favorise le sens de l'**équité et de la justice sociale**, ce qui contribue à former de futurs adultes sensibles à une société plus juste pour tous.
- ▶ Développe les compétences des enfants **en respectant leurs différences**, en les **valorisant** et en développant leur confiance en eux.
- ▶ Valorise tous les types d'enseignement et donc de compétences en **évitant la stratégie de relégation**.
- ▶ Met l'élève et son **développement psychosocial** au centre de ses préoccupations.

Nos recommandations

Latitudes Jeunes **soutient la réforme de la formation initiale et continuée des enseignant·e·s** notamment pour que l'école ne soit plus le lieu de la stratégie de l'échec, mais un vecteur d'épanouissement personnel et d'émancipation sociale.

Nous demandons **plus de clarté et de précisions quant à la mise en place concrète du Pacte d'Excellence**, notamment en termes d'inclusion sociale. Nous voulons aussi plus de précisions et de garanties en ce qui concerne le contrat auquel seraient soumises les écoles, afin de ne pas les mettre dans une logique de rentabilité au détriment de l'épanouissement des élèves.

Nous insistons sur **la qualité et la force de l'éducation non formelle** dans la construction des apprentissages. Nous plaidons donc pour que plus de moyens soient alloués pour faciliter les partenariats entre les acteur·trice·s du monde scolaire et associatif tels que les Organisations de Jeunesse.

Une société où l'on vit l'égalité des genres

Les **stéréotypes de genre** sont intégrés par les enfants dès le plus jeune âge, ils sont portés et renforcés par les médias, les stratégies marketing, l'école, la culture, l'entourage... Les enfants peuvent difficilement échapper à l'image étreinte que véhicule notre société de ce que « doit » être une fille ou un garçon. Cette répétition d'images similaires peut non seulement pousser les enfants à **s'enfermer dans des rôles** qui ne leur conviennent pas (filères scolaires, loisirs, comportements...), mais aussi les amener à devoir faire face à des **préjugés et des discriminations** si elles/ils sortent du cadre. Cela peut aussi les conduire à un **manque de confiance** en elles/eux et à éprouver des difficultés relationnelles avec le sexe opposé.

L'école ne dispose pas encore d'outils suffisants pour déconstruire ces stéréotypes. Or, il nous paraît essentiel que les enseignant·e·s soient **formé·e·s à cette déconstruction** dès leur formation initiale pour qu'elles/ils puissent l'appliquer dans leur pratique quotidienne. En outre, les **manuels scolaires** reflètent encore trop souvent une image cloisonnée de la société où les hommes et les femmes sont réduits à un rôle, un métier... conformes à leur genre. Il est donc important de donner les moyens aux écoles d'acquérir un **matériel pédagogique plus moderne** et soigneusement sélectionné qui ne renforce pas ces stéréotypes de genre.

Le Pacte pour un Enseignement d'Excellence, qui entend réformer l'enseignement, accorde peu d'importance à l'éducation au genre. De plus, il met davantage l'accent sur le public des garçons sous prétexte qu'ils sont plus représentés dans l'enseignement spécialisé ou qualifiant, mais aussi plus sanctionnés, exclus et

en décrochage scolaire que les filles. Il ne parle pas des filières « genrées » qui réduisent les horizons des garçons et des filles, empêchent certains enfants de devenir ce dont elles/ils rêvent en raison de leur genre (esthéticien pour un garçon ou maçonne pour une fille, par exemple) et relèguent parfois les filles dans des filières moins porteuses d'emplois.

Ajoutons que l'école n'est pas le seul levier pour diminuer les effets pervers des stéréotypes de genre. **Les stratégies commerciales et de marketing** tendent, pour des raisons de rentabilité, à cloisonner les univers des hommes et des femmes. Elles offrent ainsi une vision de deux mondes hermétiques où les garçons et les filles sont enfermé·e·s dans des rôles, des aspirations forgés par la société de consommation. Il est donc important de dénoncer et de lutter contre ces stratégies qui divisent et restreignent le champ des possibles des hommes et des femmes.

Enfin, Latitude Jeunes veut intervenir dans la sphère publique pour dénoncer les **stéréotypes sexistes**, qui offrent un décor propice aux violences sexuelles et à la **prostitution des étudiant·e·s**. Certains médias, en mettant en avant des relations de pouvoir, en développant des stéréotypes réducteurs (les hommes sont virils et violents, les femmes sont soumises, valorisées uniquement par leur côté sexy ou aguichant) favorisent la construction d'une vision objectifiée et marchandisée de la femme.

Bénéfices d'une déconstruction des stéréotypes

- ▶ Lutte contre les **discriminations** dont souffrent les enfants et les jeunes qui sortent du cadre.
- ▶ Offre une **éducation** qui ne sépare pas les garçons et les filles en les enfermant dans des rôles stéréotypés.
- ▶ Construit une société plus **équitable** où chacun·e peut devenir ce qu'elle/il souhaite indépendamment de son genre.
- ▶ **Prévient les violences** notamment sexuelles.
- ▶ Évite la généralisation de stéréotypes qui réduisent les femmes à l'état d'objet et offrent une vision des **rappports hommes-femmes égalitaires et respectueux**.
- ▶ **Ouvre le champ des possibles** pour les enfants et les jeunes en ne les cloisonnant ni dans des filières, ni dans des choix liés à leur genre.

Recommandations

Latitude Jeunes souhaite encourager, dans le cadre des politiques d'enseignement, un investissement qui permet aux **écoles** de disposer **d'un matériel pédagogique plus moderne qui ne renforce pas les stéréotypes de genre**.

Nous demandons **une approche du Pacte pour un Enseignement d'Excellence qui ne soit pas genrée** et laisse ouverts tous les horizons aux filles comme aux garçons pour qu'elles/ils puissent effectuer les choix qui leur appartiennent en termes d'enseignement.

Nous proposons la **généralisation d'une sensibilisation à la déconstruction des stéréotypes** de genre dans la formation de tout futur agent de l'éducation et dans sa formation continuée.

Nous encourageons un investissement en matière de politiques d'égalité des chances, afin de créer un **guide des bonnes pratiques** à destination des auteur·e·s et des maisons d'éditions belges, les encourageant à limiter les messages et les images renforçant les stéréotypes de genre.

Nous plaidons aussi pour le **soutien des programmes** visant à donner les clefs pour un regard critique envers les stratégies marketing et pour les initiatives décloisonnant les univers féminins et masculins. Nous soutenons aussi les projets qui visent à déconstruire certains stéréotypes délivrés par les médias et qui contribuent à construire une image objectivée du corps de la femme favorisant sa marchandisation.

Nous demandons également **un organe de contrôle de la publicité plus fort** et plus efficace pour lutter contre le recours aux stéréotypes de genre comme argument marketing.

Un plan de prévention des violences pour lutter contre le harcèlement

Les médias, mais aussi les acteur·trice·s de terrain, pointent une **augmentation des violences** et plus particulièrement des situations de harcèlement dans le cadre et hors des établissements scolaires. Les jeunes sont directement touché·e·s par cette problématique et elles/ils se sentent souvent **démuni·e·s** quand elles/ils doivent y faire face. Si la gestion de ces situations de crise et leur prise en charge par des professionnels sont primordiales, il nous apparaît comme tout aussi fondamental de mettre en place des programmes visant à les **prévenir**.

Ces programmes ne doivent pas se contenter d'identifier les mécanismes des violences ni d'apprendre comment s'en sortir si l'on est piégé. Ils doivent faire partie d'un **plan de prévention plus large**, à mettre en place dès le plus jeune âge, pour développer des comportements favorisant le **vivre ensemble**. Le développement des **compétences psychosociales**² comme l'empathie, l'estime de soi, la gestion des émotions et du stress préviennent les violences et doivent intégrer ce plan.

Soulignons que le Pacte pour un Enseignement d'Excellence prévoit un **ensemble de mesures** pour lutter

contre le harcèlement. Entre autres initiatives, nous pouvons relever l'idée d'aider les élèves à mettre en place des projets de prévention, ce qui participe à les rendre acteur·trice·s et autonomes. On peut aussi parler de l'intérêt pour le développement des compétences liées au vivre ensemble dès l'école maternelle. Enfin, on peut également saluer la volonté de pousser les écoles à avoir recours à des acteur·trice·s du monde associatif pour mettre en place des projets de prévention des violences.

Néanmoins, ces propositions ne sont que des pistes et elles mériteraient d'**être davantage développées**. On pourrait, par exemple, constituer un cadastre, par région, des partenaires possibles pour mettre en place un projet de prévention des violences au sein des écoles; recenser les projets par thématique et par tranche d'âge avec les compétences psychosociales développées par projet; relier ces compétences à celles sollicitées dans les disciplines scolaires...

Bénéfices d'un plan de prévention des violences

- ▶ Favorise, dès le plus jeune âge, des comportements visant à **prévenir les violences** et à s'en prémunir.
- ▶ **Diminue les situations de violence** au bénéfice d'une collectivité où le bien-être et l'épanouissement de tous priment.
- ▶ Développe les **compétences psychosociales** définies par l'OMS comme un moyen efficace de prévention des violences.

Recommandations

Latitude Jeunes se réjouit des mesures déjà évoquées dans le Pacte pour un Enseignement d'Excellence. Néanmoins, nous proposons de dépasser le stade des intentions par la mise en place de mesures concrètes, tel le **cadastre de partenaires externes** compétent·e·s en matière de prévention et d'intervention en cas de harcèlement ou la proposition d'un **panel exemplatif de projets** à construire au sein d'un établissement scolaire pour prévenir ce genre de situation.

Nous proposons d'**intégrer le développement des compétences psychosociales au sein même des projets pédagogiques** des établissements scolaires. Pour ce faire, il serait intéressant de recenser ce qu'il est possible de faire avec des exemples concrets par âge, niveaux, compétences visées, en les reliant aux effets escomptés sur le développement relationnel des enfants.

2. Définition des compétences psychosociales de l'OMS : « Les compétences psychosociales sont la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. C'est l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adoptant un comportement approprié et positif à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement ».

Une éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle accessible à tous

Aujourd'hui, les élèves de la Fédération Wallonie-Bruxelles n'ont toujours **pas un accès équitable** et généralisé à l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS). L'EVRAS est « un processus éducatif qui implique notamment une réflexion favorisant les aptitudes des jeunes à opérer des choix éclairés à l'épanouissement de leur vie relationnelle, affective et sexuelle et à agir dans le respect de soi et des autres »³. Dans ce processus, la sexualité est prise dans sa **globalité** en tenant compte de ses multiples dimensions interdépendantes : affective, morale, culturelle, sociale, éthique, philosophique... Cette éducation participe au « **vivre ensemble** » en permettant aux enfants de grandir en développant des relations saines et respectueuses d'elles/eux-mêmes et d'autrui. **Les centres**

de planning familial et les Organisations de Jeunesse ont une expertise et de nombreux outils dans ce domaine. Un travail de **collaboration** entre les écoles et ces structures serait bénéfique car, en plus de leur expertise dans ces matières, elles apportent une ouverture à l'école. De plus, il est souhaitable que la prise en charge de certains sujets plus personnels soit menée par des personnes extérieures qui ne fréquentent pas les élèves dans le cadre scolaire. Le rapport d'autorité entre les acteur·trice·s scolaires et les élèves pourrait entraver les effets bénéfiques de l'EVRAS en empêchant certain·e·s élèves de s'exprimer.

Bénéfices de l'EVRAS

- ▶ Promeut **la tolérance** par rapport aux différents modes de vie, attitudes, valeurs et expressions de la sexualité.
- ▶ Permet à chacun·e de poser des **choix éclairés** en matière de sexualité.
- ▶ **Prévient les violences** sexuelles en développant des relations affectives et sexuelles respectueuses de soi et des autres.
- ▶ Informe sur les aspects physiologiques, cognitifs, sociaux, émotionnels et culturels de la sexualité, de la contraception, des infections sexuellement transmissibles et des violences sexuelles.
- ▶ Autorise chacun·e à développer son identité sexuelle et sa propre identité de genre.

Recommandations

Latitude Jeunes soutient **les recommandations de la Plateforme EVRAS** dont elle fait partie.

Nous demandons d'**inclure l'EVRAS dans le parcours de formation des enseignant·e·s**, de renforcer les **compétences EVRAS** dans les équipes éducatives et d'augmenter **les ressources** dédiées à l'EVRAS dans les établissements.

Nous sollicitons l'encadrement de ces activités par des **opérateurs labellisés EVRAS** qui peuvent garantir la qualité et le sérieux de ces animations.

Nous soutenons l'idée que, pour être efficace, l'EVRAS doit être dispensée de manière **globale et transversale**. Par globale, nous entendons que l'EVRAS doit être développée tout au long du cursus scolaire et ce dès la maternelle, en s'adaptant aux préoccupations, à l'âge et au niveau de maturité des élèves. La transversalité induit que l'EVRAS doit être prise en charge par l'ensemble des acteur·trice·s (équipe éducative de l'école, CPMS, PSE, parents, acteur·trice·s extra-scolaires...) et intégrée aussi bien dans les différents cours que dans les attitudes éducatives.

3. Définition officielle de l'EVRAS.

Une éducation à la culture pour toutes et tous

Intéresser les jeunes à différentes formes culturelles en les incitant à fréquenter les musées, les expos, les maisons culturelles, les théâtres... **ouvre leurs horizons**, développe leur **esprit critique** et leur réflexion. Avoir accès à une offre culturelle de qualité, c'est permettre aux enfants et aux jeunes d'être conscient·e·s du monde qui les entoure, de leur passé, de réfléchir et de se poser des questions sur leur environnement et leur avenir. En outre, les lieux culturels peuvent être des endroits de rencontres et d'interactions entre jeunes pour apprendre des choses loin des bancs de l'école et de l'apprentissage formel, des endroits où il est permis de s'exprimer différemment. C'est un outil puissant pour grandir et se construire comme citoyen·ne·s responsables, actif·ve·s, critiques et solidaires.

Si l'offre culturelle est vaste en Fédération Wallonie-Bruxelles, elle reste néanmoins **peu familière** à

certaines publics. La croyance que la culture appartient à un monde différent, réservé à une certaine élite, qui développe ses propres codes en excluant de facto toute une frange de la population, est encore une idée répandue.

Il serait donc intéressant de réfléchir à une vraie **politique d'éducation à la culture** afin d'ancrer cette ressource dans l'éducation de toutes et tous, pour ne pas qu'elle reste l'apanage d'un public averti. Dans cette même logique, il faudrait accorder une **plus large visibilité aux événements culturels** afin qu'ils soient connus de toutes et tous grâce à une **plus large reconnaissance** de la culture belge dans les médias, notamment.

Bénéfices d'une éducation à la culture pour toutes et tous

- ▶ **Ouvre les horizons** en offrant différentes formes d'expressions culturelles.
- ▶ Développe l'**esprit critique** et pousse à la réflexion.
- ▶ Permet de proposer des **lieux de rencontre et d'expression différents**.

Recommandations

Latitude Jeunes propose d'**inverser la tendance de définancement** des établissements culturels afin de permettre à toutes les initiatives de se faire connaître et de rendre leur accès plus aisé à toutes et tous.

Nous proposons aussi de réfléchir à une **vraie politique d'éducation à la culture** afin qu'elle soit une ressource naturelle pour chacun·e.

Latitude Jeunes propose de mettre en place des politiques qui donnent une **large visibilité aux initiatives culturelles** belges afin de leur permettre d'être plus largement connues du grand public.

2. Accéder au bien-être par des activités de prévention et de promotion de la santé

Alimentation, conduite responsable, consommations de psychotropes, IST et troubles auditifs sont des axes majeurs de prévention à l'égard des jeunes depuis de nombreuses années déjà. Pourtant, quelques constats nous invitent à maintenir la vigilance : augmentation de la proportion d'enfants et de jeunes en surpoids, surreprésentation des jeunes dans les statistiques d'accidentologie, absence de cadre clair à la consommation d'alcool et de cannabis, recrudescence de certaines IST chez les jeunes ou encore troubles auditifs précoces.

Face à ces faits, on comprend l'importance de continuer à proposer aux jeunes des moyens pour les rendre acteur·trice·s de leur bien-être dans une démarche de promotion de la santé et de porter une attention particulière au milieu festif, où les conduites à risques sont plus fréquentes.

Deux pistes peuvent améliorer l'impact de ces actions. D'une part, intégrer les jeunes en tant qu'acteur·trice·s de prévention envers d'autres jeunes (prévention par les pair·e·s). D'autre part, soutenir l'ouverture du monde scolaire aux acteur·trice·s de l'éducation non formelle en vue de favoriser un décloisonnement des pratiques éducatives et ce, entre autres, en ce qui concerne les questions de promotion de la santé.

Alimentation

L'alimentation est un **défi majeur** en termes de santé publique tant elle participe au bien-être physique, psychique et mental de l'individu. Pourtant, certains constats montrent qu'il reste encore beaucoup à faire en matière d'alimentation. Ainsi, parmi les jeunes de 10 à 20 ans en Fédération Wallonie-Bruxelles, 17,4 % présentent une surcharge pondérale, dont 6,1 % sont déjà en obésité⁴. Par ailleurs, les jeunes enfants sont souvent les premières victimes de la prescription alimentaire (que manger, quand, où, comment, avec qui...). Les éducateur·trice·s et les parents font certains choix pour elles/eux, les empêchant ainsi d'apprendre à identifier ce qui est bon et sain pour elles/eux. Les **éduquer à la diversité des goûts** et les autoriser à choisir permettrait de leur inculquer comment faire des **choix sains** pour elles/eux, en matière d'alimentation.

Par ailleurs, s'alimenter ne se résume pas à une prise alimentaire, c'est un acte social, de convivialité, un

instant privilégié pour créer du lien. Cette **commensalité** est fondamentale dans notre culture. Or, aujourd'hui, de plus en plus de personnes adoptent des régimes particuliers. Les collectivités se trouvent dès lors confrontées au défi de **concilier les contraintes de l'alimentation en collectivité avec des demandes individuelles** liées aux orientations religieuses (alimentation halal, kasher), éthiques (alimentation végétarienne, végétalienne, végane) ou de santé (sans gluten, sans sucre ajouté, sans arachides...). Ces demandes doivent être croisées avec l'obligation d'offrir des repas équilibrés, sains, à des prix raisonnables et conformes aux règles de l'AFSCA. Comment dès lors préserver la dimension de plaisir et de vivre ensemble des repas tout en répondant à ces exigences ? Il est urgent aujourd'hui de donner des **moyens humains et structurels** aux collectivités pour qu'elles répondent à ces nouveaux besoins.

Bénéfices d'un meilleur financement et d'un soutien aux initiatives liées à l'alimentation en collectivité

- ▶ Donne des leviers pour **prévenir les risques de santé** liés à une mauvaise alimentation.
- ▶ **Eduque** au goût.
- ▶ Offre la possibilité aux enfants de faire des **choix personnels** et éclairés en matière d'alimentation, ce qui participe à leur bien-être.
- ▶ Permet de **répondre aux nouveaux défis** de l'alimentation en collectivité.
- ▶ Préserve la **dimension plaisir et vivre-ensemble** dans les repas en collectivité.

4. D'après l'étude HBSC, réalisée par l'École de santé publique de l'ULB en 2015.

Recommandations

Latitude Jeunes propose de **mieux financer** les repas en collectivité afin qu'ils restent des moments de vivre ensemble et de plaisir, **en phase avec les demandes actuelles** en termes d'alimentation : offre de repas sains, équilibrés, à des prix raisonnables et répondant aux besoins spécifiques du public. Une des pistes à envisager serait de soutenir les collectivités par des formations, des projets afin qu'elles puissent relever ces défis.

Nous demandons aussi un **soutien pour les initiatives d'éducation à l'alimentation**, dans une dimension de promotion à la santé.

Conduite responsable

D'après un rapport récent de l'Union Européenne, « Quelque **14 % des personnes tuées** sur les routes de l'UE ont entre **18 et 24 ans** alors que cette tranche d'âge ne représente que 8 % de la population. Les jeunes sont beaucoup **plus susceptibles d'être victimes** d'un accident de la route que n'importe quelle autre tranche d'âge »⁵. La situation en Belgique reflète la situation européenne, puisque 58,9 % des victimes tuées ou blessées sur les routes sont des jeunes âgé-e-s entre 18 et 34 ans⁶. Si les jeunes restent les plus touché-e-s, elles/ils le sont davantage pour les accidents survenus **la nuit et le weekend**. La cause principale est leur mode de vie plus festif (incluant

la fatigue et la consommation d'alcool), associé à un manque d'expérience de conduite.

Il est donc important de **sensibiliser et former** les jeunes conducteur·trice·s à se comporter de manière responsable au volant. Ceci peut se faire en abordant avec elles/eux, **lors de la formation théorique** du permis de conduire, non seulement des thématiques propres à la conduite (consommations, somnolence, distraction, éco-conduite...), mais aussi celles liées à la détention d'un véhicule (évaluation du budget, assurances, impact écologique, multimodalité...). Prendre conscience de sa place dans la société une fois au volant et des responsabilités qui y sont liées peut contribuer à la lutte contre les accidents et à la diminution des comportements à risques.

Bénéfices d'une éducation à la conduite responsable

- ▶ Incite à adopter des comportements de protection en prévention des risques routiers.
- ▶ Propose aux jeunes conducteur·trice·s une réflexion globale pour en faire des conducteur·trice·s responsables.

Recommandations

Latitude Jeunes recommande de généraliser une formation à la conduite responsable et de l'intégrer à toutes les filières d'apprentissage de la conduite automobile.

5. D'après un rapport de la commission européenne sur les statistiques de la Sécurité routière (2017).

6. D'après une analyse de l'Agence Wallonne pour la Sécurité routière (analyse des données entre 2013 et 2017).

Prévention des risques festifs

Les conduites à risques des jeunes sont **plus fréquentes en milieu festif**. Les consommations de produits psychotropes y sont plus importantes que dans la vie quotidienne et la tendance va à la **polyconsommation**. En termes de sexualité, les conduites protectrices ne sont pas encore généralisées : port du préservatif, respect de soi, intégration de la notion de consentement... Le même constat peut être fait en ce qui concerne les **risques auditifs** : l'OMS tire la sonnette d'alarme en annonçant que, d'ici 2050, une personne sur dix dans le monde souffrira de troubles auditifs. La moitié de ces problèmes auditifs pourrait être évitée en se préservant des bruits, en diminuant la source ou en portant des protections (port de bouchons d'oreilles lors de concert, par exemple). Les interventions, pour la prévention de ces risques en milieu festif, nécessitent la **mise en réseau d'un panel d'acteur·trice·s spécialisés·e·s**. Il est aussi essentiel de systématiser l'ouverture des événements festifs aux équipes de prévention en développant la **prévention par les pairs·e·s**.

En ce qui concerne les **risques au volant**, la mise en place de **dispositifs de prévention**, dans le cadre de collaborations entre les organisateur·trice·s d'évène-

ments festifs, la police locale et des associations compétentes, permettrait une meilleure protection des jeunes fêtard·e·s. Une réflexion doit être menée systématiquement pour que chaque événement propose des **alternatives au retour en voiture** : organiser des navettes, faciliter l'accès aux transports en commun, proposer des taxis à moindres frais...

Par ailleurs, nous constatons que la plupart des **campagnes de prévention** jouent sur la peur et négligent l'importance de la variable "plaisir" des consommations alors qu'on sait que les programmes de prévention bienveillants et centrés sur le jeune sont efficaces.

A contrario, les programmes de prévention bienveillants et centrés sur le jeune sont efficaces. Pour parvenir à toucher les jeunes, ces campagnes doivent être soutenues financièrement afin de bénéficier d'un packaging attractif et de la possibilité d'être déclinées sur différents canaux (internet, presse, réseaux sociaux, télévision, affichage publicitaire). Elles peuvent être renforcées par la distribution de matériels informatifs réalisés par les acteur·trice·s spécialisé·e·s en réduction des risques et s'inscrire au sein de programmes de prévention plus complets.

Bénéfices d'une prévention des risques en milieu festif

- ▶ **Diminue** les **risques auditifs, sexuels et de consommation** en milieu festif.
- ▶ **Réduit** les **risques routiers** et le nombre d'accidents (mortels) au retour d'événements festifs.
- ▶ Informe et **sensibilise** les jeunes aux risques festifs de façon durable et efficace.
- ▶ **Éduque** durablement à un **comportement responsable** en milieu festif.

Recommandations

Latitude Jeunes propose de favoriser la mise en **collaboration** des acteur·trice·s de prévention et des organisateur·trice·s d'événements, via des plateformes et/ou des journées de sensibilisation à la gestion des risques en milieu festif.

Nous demandons la généralisation de la **labellisation d'événements festifs** responsables sur le modèle des Quality Nights. Pour l'obtention de ce label, les événements devront proposer au minimum de l'eau, des préservatifs et des bouchons d'oreilles gratuits.

Nous souhaitons une législation en faveur d'une obligation d'établir, préalablement à tout événement, un **plan de prévention globale** intégrant une réflexion sur la sécurité routière.

Latitude Jeunes encourage la concertation des acteur·trice·s de prévention de terrain et des professionnel·le·s du milieu de l'image, pour la création de **campagnes communautaires** visant le développement de **comportements responsables** chez les jeunes fêtard·e·s.

Consommation de psychotropes

En Belgique, la consommation de drogue est **largement répandue**. Ainsi, à l'âge de 16 ans, un·e adolescent·e sur quatre aurait déjà fumé du **cannabis**⁷. L'**alcool**, drogue culturelle, est une substance également couramment consommée par les jeunes, puisque 85 % des 12-20 ans scolarisés en Fédération Wallonie-Bruxelles en ont déjà consommé⁸. La consommation de ces produits ne pose pas problème **si l'usage qui en est fait reste raisonnable**. Apprendre aux jeunes à en avoir une **consommation non problématique** afin d'éviter les conséquences négatives de leur mésusage représente donc un véritable enjeu de santé publique.

Pour une dépénalisation du cannabis

Si la consommation de cannabis est très répandue dans notre société, **la loi** actuelle et son application restent **floues** en ce qui concerne **la détention** de ce produit. Son statut illégal induit la mise en place de réseaux criminels à fins lucratives, la recherche de profit se faisant au détriment de la qualité du produit, et donc de la santé des consommateur·trice·s. Une dépénalisation du cannabis permettrait l'installation

d'**un circuit officiel** et licite de vente de cannabis. Ceci impliquerait un devoir et une capacité de **contrôle** de sa qualité, avec pour effet une **réduction des risques** liés à sa consommation. Cette vente serait **limitée** à un public majeur, accompagnée d'un dispositif systématique de vérification de ce critère auprès des acheteur·euse·s⁹.

Bénéfices d'une dépénalisation

- ▶ Décriminalise la vente pour **mieux contrôler la qualité des produits, prévenir les risques** liés aux consommations et **limiter son accès** à un public adulte.
- ▶ **Améliore l'impact sanitaire** de la consommation de cannabis chez les jeunes notamment.

Recommandations

Latitude Jeunes propose de légiférer en faveur d'une **dépénalisation tout en relevant le défi sanitaire** évident que constitue la consommation de cannabis dans notre société.

7. D'après les chiffres du CRIOC (Centre de Recherche et d'Information des Organisations de Consommateurs).

8. D'après les chiffres de la Plateforme « Jeunes, alcool et société ».

9. Le cas du Portugal, qui a franchi le cap de la dépénalisation pour toutes les drogues en 2001, révèle des tendances positives et une évolution des mentalités. En effet, après dix-sept ans, les overdoses et le nombre de toxicomanes sont en baisse, le trafic mieux combattu.

Pour une législation clarifiée en matière de vente et de consommation d'alcool

Jusqu'en janvier 2019, la loi belge indiquait qu'il est interdit de vendre, de servir ou d'offrir :

- des boissons alcoolisées spiritueuses aux moins de 18 ans;
- tout type de boissons alcoolisées aux moins de 16 ans;
- des boissons spiritueuses sur le domaine des autoroutes;
- des boissons alcoolisées s'il persiste un doute sur l'âge (un·e commerçant·e est en droit de demander à l'acheteur·euse de prouver son âge).

Depuis janvier 2019, pour clarifier la loi précédente, **tout alcool est désormais interdit aux personnes âgées de moins de 18 ans, à l'exception de la bière ou du vin**. Néanmoins, cette démarche de clarification n'en est pas une, car, dans les faits, cela ne change rien : d'une part ces alcools étaient déjà autorisés pour cette catégorie d'âge avant le changement législatif. D'autre part, cette mesure, qui semble simplifier les choses (tout le monde sait ce qu'est du vin ou de la bière), entraîne parfois des **situations paradoxales** en raison de la diversification des produits alcoolisés. Par exemple, une bière aromatisée à la tequila titrant 5° ne pourra pas être vendue à une personne de moins de 18 ans, car elle contient un arôme de spiritueux,

alors qu'une bière spéciale forte titrant 12° pourra l'être sans problème.

Ajoutons à ce constat que, depuis plusieurs années, les techniques commerciales en matière de vente d'alcool, se font de plus en plus agressives et pernicieuses. Afin de compenser une diminution de la consommation globale d'alcool dans la population, des produits comme les **alcopops** (sodas alcoolisés) ont fait leur apparition dans les rayons des magasins. Couleurs attirantes, saveurs sucrées, ces boissons ciblent un public féminin et/ou jeune et incitent les adolescent·e-s à goûter l'alcool de plus en plus tôt et en dehors d'un cadre familial modérateur. Ceci est d'autant plus interpellant que la loi actuelle continue de **pénaliser l'apprentissage familial**.

En effet, il est encore illégal pour des parents de proposer à leur enfant âgé·e de moins de 16 ans, dans un cadre bienveillant et contrôlé, de goûter à une boisson alcoolisée. On sait pourtant que cet apprentissage familial, s'il est géré de manière responsable, permet d'éviter un premier contact avec l'alcool dans un contexte beaucoup moins sécurisé (soirée entre ami·e-s, bar...). Or, une rencontre plus « brutale » avec le produit multiplie les risques encourus lors de cette première consommation.

Bénéfices d'une clarification de la loi en matière de consommation et de vente d'alcool

- ▶ **Dépénalise l'usage parental** et permet un apprentissage familial.
- ▶ **Evite les messages paradoxaux**, comme celui qu'il y aurait un bon et un mauvais alcool.
- ▶ Permet de **limiter les stratégies marketing des alcooliers**, afin de diminuer leur impact sur la population.

Recommandations

En cohérence avec les revendications portées par le **Groupe Porteur « Jeunes, alcool et société »** dont Latitude Jeunes fait partie, nous proposons de **clarifier la législation actuelle** en déterminant un âge précis en-dessous duquel la vente et le service de toute boisson alcoolisée sont interdits. Nous recommandons aussi de **préciser les contextes** dans lesquels elle est d'application en tenant compte de l'intérêt et la pertinence de l'accompagnement parental. Nous proposons aussi de légiférer pour **interdire toute forme de publicité** pour des produits alcoolisés dans l'espace public, comme c'est déjà le cas pour les produits du tabac.

3. Avoir des clés pour atteindre l'autonomie

L'enquête Thermomètre Solidaris de 2016, sur les travailleur·euse·s pauvres, montre que la transition entre l'adolescence et l'âge adulte, traditionnellement faite par le travail et la prise d'autonomie, est aujourd'hui largement mise à mal. Se lancer dans la vie adulte et construire des projets d'avenir peut s'avérer très compliqué, surtout pour les moins diplômé·e·s. L'enquête tire un constat alarmant quant à la précarisation des jeunes travailleur·euse·s révélant que les revenus d'1/3 d'entre elles/eux se situent en dessous du seuil de pauvreté.

Le marché de l'emploi est peu favorable aux jeunes, ce qui provoque un taux de chômage important parmi elles/eux : en 2017, pour la région Wallonne, 29 % des 15-24 ans étaient au chômage contre 12,8 % en Flandre et 33,2 % à Bruxelles. À cela s'ajoutent des difficultés d'accès à un logement décent : la grande majorité des jeunes travailleur·euse·s de moins de 25 ans vivent encore chez leurs parents et 1/3 après 25 ans. La situation de celles et ceux qui ne bénéficient pas de l'aide familiale est encore plus complexe et peut les faire basculer dans une grande précarité.

En outre, certaines mesures politiques, comme le changement des conditions d'octrois des allocations d'insertion, ont eu des effets néfastes sur cette prise d'autonomie en précarisant davantage certains jeunes issu·e·s de milieux moins favorisés.

Ce risque de précarité accru est d'autant plus inquiétant qu'il est prouvé que commencer sa vie de façon précaire augmente les chances de la continuer de la sorte.

Nous voulons donc défendre une protection sociale forte, solidaire, pour toutes et tous, qui ne laisse personne au bord du chemin. Nous réclamons un financement solide et pérenne de la protection sociale afin que toutes et tous aient la possibilité de développer leur autonomie.

Un enseignement financièrement accessible à toutes et tous

L'obtention d'un bon niveau d'études peut constituer une **défense contre le chômage et la pauvreté**. Même si avoir un diplôme du supérieur ne prémunit pas de la pauvreté, on constate que les personnes dont les revenus sont en dessous du seuil de pauvreté sont moins diplômées. Aujourd'hui, 60 % des jeunes qui sortent de l'école sans CESS se retrouvent au chômage.

Cependant, **l'enseignement reste couteux** pour certaines familles en Belgique, particulièrement pour les études supérieures, contraignant ainsi certain·e·s jeunes à ne pas les poursuivre alors qu'elles/ils le souhaiteraient. La réforme des allocations d'études de 2016 vient accentuer ce phénomène en instaurant un **plancher minimum pour obtenir ces allocations**, excluant ainsi les étudiant·e·s les plus vulnérables. Seulement 9 % des étudiant·e·s, dont les parents ont des revenus sous ce plancher, ont pu obtenir une allocation d'études pour l'année académique 2017-2018¹⁰. En Belgique, un·e étudiant·e peut donc s'entendre dire qu'elle/il est trop pauvre pour étudier !

Si le coût des études précarise les étudiant·e·s, il pousse aussi certain·e·s à trouver des solutions qui ne sont pas de vrais choix, comme celui de la **pros-**

titution. Eviter de précariser les étudiant·e·s en diminuant le coût des études, c'est permettre à une série de jeunes de ne pas devoir recourir à des moyens qui mettent en péril leur bien-être physique et psychosocial.

Enfin, le **durcissement des conditions d'accès aux allocations d'insertion**, qui fixent un âge limite (25 ans) pour en bénéficier, rend plus compliqué l'accès aux études pour les jeunes issu·e·s de milieux précaires ou sans soutien de leur famille. Certaines familles ne peuvent plus se permettre de laisser leurs enfants poursuivre leurs études car elles/ils risquent de se trouver plus longtemps à leur charge en raison du non-octroi des allocations aux plus de 25 ans. Cela pénalise les étudiant·e·s issu·e·s de milieux plus modestes ou sans soutien familial qui voudraient poursuivre de longues études. Il importe donc d'assouplir ces mesures afin de permettre à toutes et tous de suivre l'orientation scolaire souhaitée, indépendamment des ressources financières dont elles/ils disposent.

10. D'après un communiqué commun de La FEF (Fédération des Etudiants Francophones) du RWLP (Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté) et de la Ligue des familles.

Bénéfices d'un enseignement financièrement accessible à toutes et tous

- ▶ Permet aux jeunes de faire les **études de leur choix**.
- ▶ **Lutte contre le chômage** des jeunes en leur assurant un niveau d'études suffisant pour décrocher un emploi.
- ▶ Permet à **l'école** d'être un **lieu d'ascension sociale** en donnant leur chance à tous les jeunes quel que soit leur niveau financier.
- ▶ **Evite** aux jeunes d'**avoir recours à des moyens de financement qu'ils n'auraient pas choisis** et qui mettent en péril leur bien-être physique et psychosocial, comme la prostitution.

Recommandations

Latitude Jeunes propose un réel engagement à l'avènement d'un **enseignement obligatoire gratuit** pour en garantir l'accessibilité à toutes et tous.

Nous recommandons un **renforcement des soutiens financiers** apportés aux candidat·e·s étudiant·e·s sans que ce soutien soit **conditionné à un seuil de revenu minimum**, afin de donner des chances égales à chacun·e de s'y inscrire sans que cela soit au détriment de son bien-être physique, mental ou social. Nous proposons que ces mesures d'aide soient **promotionnées dans les médias** ou via des moments institutionnalisés au sein des établissements scolaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Nous souhaitons un **assouplissement des conditions d'accès aux allocations d'insertion** afin de permettre à toutes et tous de poursuivre des études si elles/ ils le souhaitent, sans craindre de se retrouver sans droit à l'issue de celles-ci.

Une politique de l'emploi juste et équitable

Atteindre l'autonomie et obtenir un premier emploi, à la sortie de l'école, relève souvent, aujourd'hui, du parcours du combattant. **Précarité et flexibilité** résumant souvent cette période de transition entre la fin des études et le premier CDI. D'après la dernière enquête Solidaris sur les inégalités sociales, entre 18 et 30 ans, elles/ils sont **4 sur 10** à être en situation de « **mal emploi** », c'est-à-dire à alterner des périodes de chômage avec des contrats à durée déterminée, de remplacement, à temps partiel ou en intérim. Ces emplois précaires et flexibles sont rarement des choix délibérés. La pression sur certain·e·s jeunes est telle qu'elles/ils les acceptent par peur de ne plus pouvoir subvenir à leurs besoins.

Alors que l'accès aux emplois se détériore, le **droit au chômage est détricoté**, accentuant ainsi le phénomène de précarité. Depuis le 1^{er} janvier 2015, des mesures limitant l'accès aux allocations d'insertion précarisent davantage les jeunes à la sortie des études. Ces mesures conditionnent l'accès aux allocations à l'âge et au diplôme et les limitent à 3 ans. Aujourd'hui, les jeunes diplômé·e·s qui ont atteint 25 ans et celles/ceux de moins de 21 ans qui ne sont pas diplômé·e·s n'ouvrent plus aucun droit aux allocations d'insertion. Ne plus y avoir droit, cela signifie, pour les plus nanti·e·s, un **recul dans leur prise d'autonomie**, car elles/ils doivent rester à charge de leur famille. Pour les moins favorisé·e·s, cela conduit souvent à une

précarisation accrue qui peut aller jusqu'à la perte du domicile.

Ajoutons qu'avoir un emploi n'assure pas de le garder : les jeunes présentent un **risque trois fois plus élevé que les autres d'être au chômage**, car elles/ils sont au début de leur vie professionnelle. La logique des dernier·ière·s arrivé·e·s, premiers parti·e·s, fait qu'ils sont souvent les premier·ière·s licencié·e·s : 30 % des licenciements concernent les moins de 30 ans. A l'heure où l'on parle d'augmenter l'âge de la retraite pour des raisons de financement, on peut s'étonner que l'emploi des jeunes ne soit pas une priorité.

La fragilité de l'emploi a des **impacts sur la vie globale des jeunes** : on peut citer, par exemple, les difficultés d'accès à un logement de qualité (compliqué d'obtenir un crédit hypothécaire, de payer une garantie locative, etc.). Les freins à l'emploi entraînent aussi des problèmes de mobilité, surtout dans les milieux ruraux, en raison du coût des transports. Cette mobilité réduite complique la recherche de travail, entraînant ainsi les jeunes dans un cercle vicieux dont il est difficile de sortir. Enfin, en termes de santé, les conséquences sont loin d'être négligeables : augmentation de l'anxiété, de la dépression¹¹, moindre recours aux soins de santé... Plus généralement, on peut affirmer que la précarisation de l'emploi bouche l'horizon des jeunes en les empêchant de se projeter dans l'avenir.

Bénéfices d'une politique de l'emploi juste et équitable

- ▶ Favorise un accès à des **emplois de qualité et bien rémunérés**.
- ▶ **Diminue le taux de chômage** chez les jeunes.
- ▶ Prévient la **précarité**.
- ▶ Permet de se **projeter dans l'avenir**.

Recommandations

Latitude Jeunes propose de **réduire collectivement le temps de travail sans perte de salaire**, pour améliorer la qualité de vie et créer des emplois. Nous demandons aussi une **politique cohérente en termes d'emplois** pour que le recul de l'âge de la retraite des ainé·e·s n'entraîne pas une entrée dans la vie professionnelle plus tardive des jeunes.

Nous recommandons aussi de continuer à offrir **des plans d'aide à l'emploi** pour faciliter l'insertion des jeunes dans le monde du travail via un travail de qualité.

Enfin, nous demandons que **les conditions d'accès aux allocations d'insertion soient assouplies** afin de favoriser la prise d'autonomie et diminuer les risques de précarisation.

11. Le Thermomètre Solidaris de 2012 consacré au bien-être psychologique met en évidence que 16 % des individus ayant des faibles revenus déclarent ressentir (très) souvent de l'anxiété, de l'anxiété ou de la dépression contre 6 % parmi les revenus élevés, soit 2,6 fois plus. Ce pourcentage monte même à 36 % parmi les demandeurs d'emploi.

Un accès facilité à un logement de qualité

La plupart des jeunes quittent le foyer familial quand elles/ils deviennent financièrement autonomes. Aujourd'hui, il est compliqué de trouver un CDI. Cela retarde souvent le départ de la maison et donc la **prise d'autonomie**. Trouver un logement, quand on n'a pas de contrat de travail ou des parents qui se portent garants, s'avère souvent compliqué. Le marché privé de l'immobilier est généralement frileux face aux jeunes plus précarisé·e·s qui ne présentent pas assez de garanties. Sans parler des loyers qui sont souvent excessifs, surtout dans les grandes villes. Beaucoup de jeunes se trouvent donc contraint·e·s de **rester chez leurs parents**. Pour certain·e·s, cette solution est impossible en raison de difficultés matérielles, de conflits ou de décès. Ils doivent alors se tourner vers des propriétaires peu scrupuleux·ses qui proposent des logements insalubres loués bien trop chers. Pire, certain·e·s se retrouvent à la rue faute de trouver des moyens pour se loger. Il est donc urgent de débloquer des aides pour que les jeunes puissent **accéder à un**

logement décent et mieux contrôler le marché de l'immobilier en encadrant le prix des loyers.

Les agences immobilières sociales pourraient être une aide précieuse si l'offre était suffisante. Malheureusement, le délai d'attente très long, en raison de la pénurie de logements sociaux, rend souvent cette solution inaccessible.

Face à la crise du logement, beaucoup de jeunes se tournent vers la **colocation** qui présente l'avantage de diminuer les couts grâce au partage de certains frais. Toutefois, cette alternative se complique pour celles et ceux qui bénéficient d'un revenu de remplacement. Devenir colocataire·trice, c'est prendre le risque de passer d'un statut d'isolé·e à un statut de cohabitant·e qui diminuerait le montant des allocations. Les pouvoirs publics pourraient éviter cet inconvénient majeur en **individualisant les droits sociaux**, supprimant ainsi le statut de cohabitant·e.

Bénéfices d'un accès à un logement de qualité

- ▶ Facilite la **prise d'autonomie** des jeunes.
- ▶ Crée un **bouclier contre la précarisation** des jeunes en leur assurant un lieu de vie décent.

Recommandations

Latitudes jeunes demande la mise en place d'**aides financières pour l'accès au logement des jeunes**, pour que le fait d'avoir un toit devienne un bouclier contre la précarité, plutôt qu'une forme supplémentaire d'exclusion sociale.

Nous recommandons aussi d'**individualiser les droits sociaux pour, entre autre, supprimer le statut de cohabitant·e** et faciliter la colocation.

Nous demandons également d'**augmenter l'offre des agences immobilières sociales** pour proposer davantage de logements avec un loyer accessible.

Enfin, nous plaçons pour un **encadrement plus strict du marché immobilier privé** pour garantir des logements décents à un juste loyer.

Editeur responsable : Benjamin Delfosse - rue Saint-Jean 32-38, 1000 Bruxelles
Personnes de contact : sophie.vandemaele@solidaris.be - eleonore.naome@solidaris.be